



Préparation au DEJEPS Mention « Spéléologie » Préparation au Test d'Exigences Préalables (TEP)

Compétences, prérogatives, débouchés :

Le diplôme d'Etat de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « perfectionnement sportif » mention « Spéléologie » confère à son titulaire les compétences suivantes :

- concevoir des programmes de perfectionnement sportif ;
- coordonner la mise en œuvre d'un projet de perfectionnement ;
- conduire en sécurité une démarche de perfectionnement sportif et technique ;
- conduire des actions de formation prenant en compte l'ensemble des impératifs de sécurité liés au milieu ;
- contribuer à la gestion durable des sites de spéléologie ;
- concevoir des programmes de développement ;
- coordonner la mise en œuvre des programmes de développement.

Public concerné :

Pratiquants sportifs ayant déjà pratiqué la spéléologie.
Forte motivation pour l'enseignement, l'encadrement de la discipline.

Contenu de la formation :

Préparation aux exigences préalables à l'entrée en formation :

- Evaluation de la motivation à exercer cette profession.
- Evaluation du niveau sportif, votre vécu en spéléologie et dans d'autres disciplines.
- Evaluation des besoins réels de préparation technique et pédagogique pour vous présenter au test d'entrée du D.E.J.E.P.S dans les meilleures conditions
- Aide à la réalisation de la liste de courses nécessaire à l'inscription des TEP
- Perfectionnement technique en spéléologie.

Calendrier de la formation :

Dates et durée de la formation :

3j et 7 semaines : du 10 septembre 2024 au 07 mars 2025

Volume horaire : 266 heures en Centre de formation et à l'extérieur (*pas d'alternance en structure professionnelle*)

Aspects financiers :

Frais d'inscription : 30 €

Coût des frais pédagogiques : 3 458.00 € pour le cursus complet

Différents dispositifs de la formation professionnelle ou initiale permettent aux stagiaires de bénéficier d'une prise en charge financière totale ou partielle des frais pédagogiques (voir les informations pratiques sur le financement dans le site <https://www.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formations/je-veux-financer-ma-formation>)

Déroulement de la formation :

Trois jours de positionnement individuel pour un cursus de formation adapté.

Sept semaines sur différents massifs pour la finalisation de la liste de courses, progression sécuritaire en équipe.

Accompagnement et suivi individualisé par des experts et professionnels en activité : méthode et plan d'entraînement

Sélection :

Motivation et Aptitudes sportives.

Nombre de places : 12

Modalité d'évaluation et certification

Réussite aux TEP de l'entrée en DE JEPS mention « Spéléologie »

Hébergement et restauration :

Au CREPS pour les semaines qui se déroulent à Vallon Pont D'Arc, en gîte pour celles dans les massifs.

Inscription :

Inscriptions sur le site <https://formation.creps-rhonealpes.sports.gouv.fr/formation.fiche-PREPA-DE-SPELEO-07>

Responsables de la formation

CREPS AUVERGNE-RHONE-ALPES, Vallon Pont d'Arc

Service Pédagogique

Vincent ROUYER

Coordonnateur pédagogique

tél : 04.75.88.45.50

mob : 06.43.74.05.87

vincent.rouyer@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr

Service administratif

Mariette Issartel

Responsable administrative

tél : 04.75.88.15.19

mariette.issartel@creps-rhonealpes.sports.gouv.fr